La lettre…

Année scolaire 2014-2015 *N°1* mars 2015

RESEAU ALIENOR D'AQUITAINE

Le réseau Aliénor d'Aquitaine

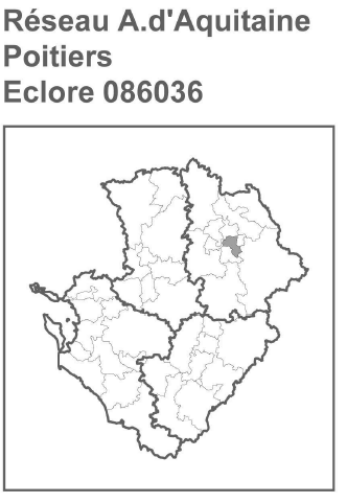

Sommaire :

· Présentation du réseau ECLORE Aliénor d'Aquitaine

- Les écoles maternelles du réseau

- Les écoles élémentaires du réseau

- Les écoles primaires du réseau

- Les collèges du réseau

- Les lycées du réseau

- L'annuaire

- Le projet du réseau Aliénor d'Aquitaine

- Des actions envisagées

- Les assises des valeurs de la République

Les écoles maternelles

École maternelle Hippolyte Veron
① BUXEROLLES

École maternelle Andersen 2
② POITIERS

École maternelle Le Planty
③ BUXEROLLES

École maternelle Micromégas
④ POITIERS

École maternelle Alphonse Daudet
⑤ POITIERS

École maternelle Pablo Neruda
⑥ POITIERS

École maternelle Andersen 1
⑦ POITIERS

École maternelle Elisabeth Badinter
⑧ SAINT JULIEN L'ARS

École maternelle Charles Choisie
⑨ MONTAMISE

École maternelle Nicolas Vanier
⑩ SEVRES ANXAUMONT

Les écoles élémentaires

École élémentaire Micromégas
11 POITIERS

École élémentaire Théodore Monod
12 SAINT JULIEN L'ARS

École élémentaire Pablo Neruda
13 POITIERS

École élémentaire Charles Choisie
14 MONTAMISE

École élémentaire Andersen
15 POITIERS

École élémentaire Le Bourg
16 BUXEROLLES

École élémentaire Le Planty
17 BUXEROLLES

École élémentaire Albert Jacquard
18 SEVRES ANXAUMONT

École élémentaire Alphonse Daudet
19 POITIERS

Les écoles primaires (maternelles et élémentaires)

École primaire BIGNOUX

20

École primaire Le Breuil Mingot

POITIERS

21

École primaire Charles Perrault

POITIERS

22

École primaire Savigny-Lévescault

23

Les collèges

Collège Jean Moulin

POITIERS

Collège Jules Verne

BUXEROLLES

Les lycées

▲ *Lycée d'enseignement général et technologique*

Aliénor d'Aquitaine

POITIERS

▼ *Lycée professionnel*

Réaumur

POITIERS

ANNUAIRE

Lycée Général et Technologique Aliénor d'Aquitaine

05 49 44 81 00 ce.0860038z@ac-poitiers.fr

Lycée Professionnel Régional des Métiers Réaumur

05 49 61 24 41 ce.0860823c@ac-poitiers.fr

Collège Jean Moulin 05 49 61 24 61 ce.0860076r@ac-poitiers.fr	**Collège Jules Verne** 05 49 47 53 02 ce.0860799b@ac-poitiers.fr
École primaire Jacques-Yves Cousteau Bignoux 05 49 61 21 53 ce.0860125u@ac-poitiers.fr	**École élémentaire Le Bourg Buxerolles** 05 49 45 79 37 ce.0860146s@ac-poitiers.fr
École élémentaire Charles Choisie Montamisé 05 49 44 90 79 ce.0860394l@ac-poitiers.fr	**École maternelle Hippolyte Veron Buxerolles** 05 49 45 60 05 ce.0861140x@ac-poitiers.fr
École maternelle Charles Choisie Montamisé 05 49 44 90 89 ce.0861115v@ac-poitiers.fr	**École élémentaire Le Planty Buxerolles** 05 49 45 61 46 ce.0861023v@ac-poitiers.fr
École primaire Le Breuil Mingot Poitiers 05 49 61 23 36 ce.0860478c@ac-poitiers.fr	**École maternelle Le Planty Buxerolles** 05 49 47 88 71 ce.0860149v@ac-poitiers.fr
École élémentaire Micromégas Poitiers 05 49 01 21 73 ce.0861279y@ac-poitiers.fr	**École élémentaire Andersen Poitiers** 05 49 47 77 13 ce.0860816v@ac-poitiers.fr
École maternelle Micromégas Poitiers 05 49 45 89 09 ce.0861278x@ac-poitiers.fr	**École maternelle Andersen Poitiers** 05 49 47 99 94 ce.0860814t@ac-poitiers.fr
École élémentaire Pablo Neruda Poitiers 05 49 61 25 10 ce.0861114u@ac-poitiers.fr	**École élémentaire Alphonse Daudet Poitiers** 05 49 44 10 46 ce.0861043s@ac-poitiers.fr
École maternelle Pablo Neruda Poitiers 05 49 61 03 92 ce.0861108m@ac-poitiers.fr	**École maternelle Alphonse Daudet Poitiers** 05 49 44 10 67 ce.0861085m@ac-poitiers.fr
École élémentaire Théodore Monod Saint Julien l'Ars 05 49 56 70 36 ce.0860576j@ac-poitiers.fr	**École primaire Charles Perrault Poitiers** 05 49 47 71 64 ce.0860474y@ac-poitiers.fr
École maternelle Elisabeth Badinter Saint Julien l'Ars 05 49 56 75 13 ce.0861068u@ac-poitiers.fr	
École primaire Lavigny-Lévescault 05 49 56 70 01 ce.0860628r@ac-poitiers.fr	
École élémentaire Albert Jacquard Lèvres-Anxaumont 05 49 56 52 24 ce.0860710e@ac-poitiers.fr	
École maternelle Nicolas Vanier Lèvres-Anxaumont 05 49 56 51 12 ce.0861100d@ac-poitiers.fr	

Comité de pilotage

Madame BUFFETEAU Claude IEN-ET
Madame CASTRO Isabelle Directrice CIO
Madame CHARBONNIER Isabelle Proviseur
Madame GLYKOS Elsa IEN 1D
Monsieur MESNARD Dominique Directeur
Monsieur COMPAGNON Stéphane Principal
Monsieur TASSION Pierre IA-IPR

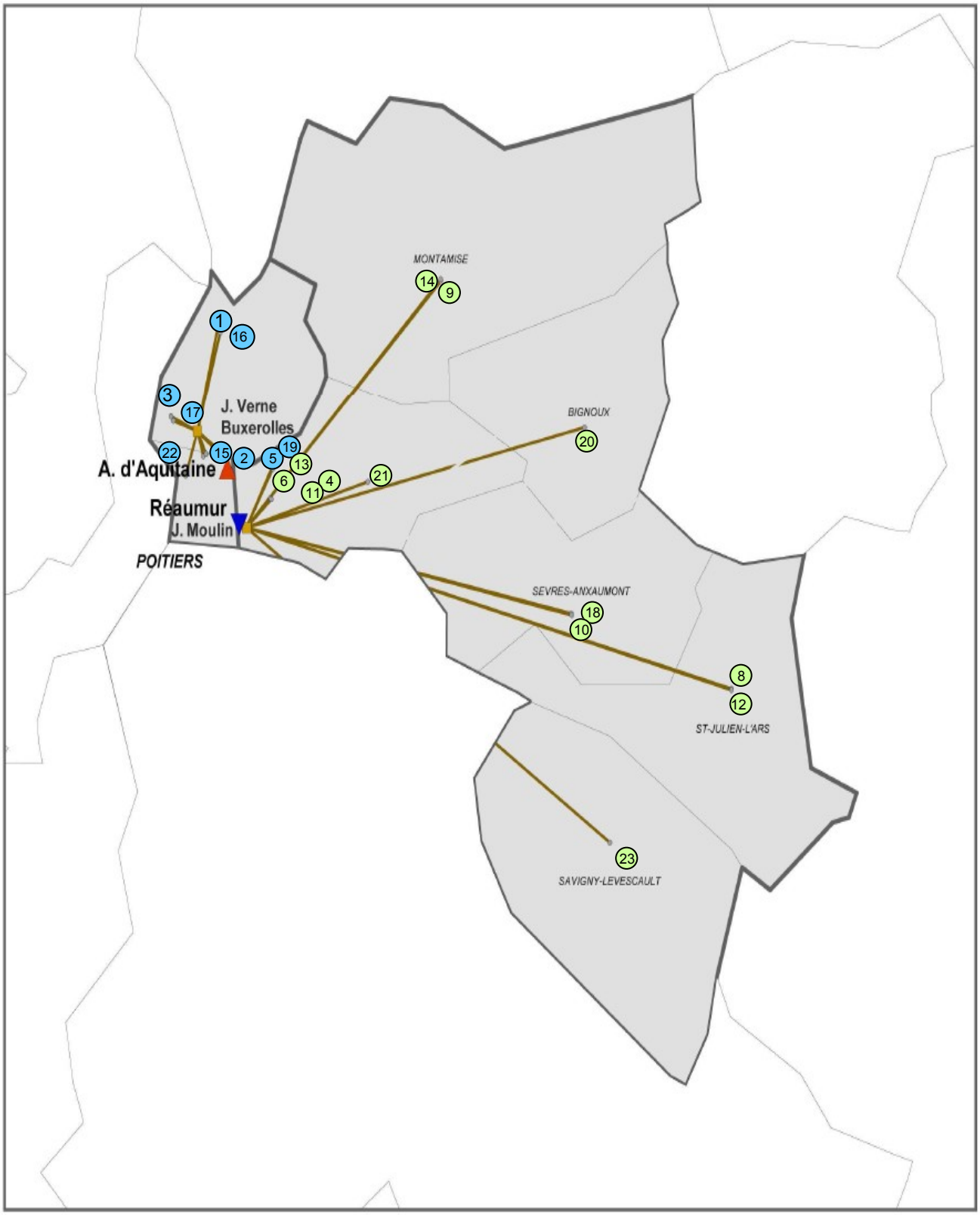
MONTAMISE
14
9
1
16
3
17
J. Verne
Buxerolles
22
15
2
5
19
13
6
11
4
21
A. d'Aquitaine
Réaumur
J. Moulin
POITIERS
BIGNOUX
20
SEVRES-ANXAUMONT
18
10
8
12
ST-JULIEN-L'ARS
23
SAVIGNY-LEVESCAULT

Bonjour à tous,

Lancés à la fin janvier 2014 par le recteur d'académie, Monsieur Jacques Moret, lors d'une réunion à l'université de POITIERS, les réseaux ECLORE, Écoles, Collèges et Lycées pour l'Orientation et la Réussite des Elèves, se mettent en place.

L'enjeu de ce projet, à partir d'un état des lieux territorial, est de proposer à tous les élèves un parcours cohérent en favorisant le travail en réseau des établissements d'éducation d'un même secteur géographique autour de projets pédagogiques partagés. Il y a trente-sept réseaux sur l'académie de POITIERS

Notre réseau, ***le réseau Aliénor d'Aquitaine***, regroupe les neuf écoles maternelles et les neuf écoles élémentaires, les quatre écoles primaires, qui regroupent la maternelle et l'élémentaire, du secteur du collège Jules Verne et du collège Jean Moulin, qui possède une SEGPA, ces deux collèges, le lycée Général et Technologique Aliénor d'Aquitaine et le lycée professionnel des Métiers Réaumur.

Ce réseau est animé par **un comité de pilotage** composé :

- de l'inspectrice de l'éducation nationale (IEN) 1er degré,

Madame GLYKOS

- de l'inspectrice de l'éducation nationale de l'enseignement technique (IEN ET),

Madame BUFFETEAU

- de l'inspecteur d'académie - inspecteur pédagogique régional (IA-IPR),

Monsieur TASSION

- du principal du collège Jules Verne,

Monsieur COMPAGNON

- du proviseur du LGT Aliénor d'Aquitaine,

Madame CHARBONNIER

- de la directrice du CIO,

Madame CASTRO

- d'un directeur d'école,

Monsieur MESNARD

Le rôle du comité de pilotage est le suivant :

- il réalise un projet de réseau
- il a pour but d'impulser, d'animer, les actions du réseau
- il a pour but, au regard du diagnostic et des objectifs du réseau, de proposer des formations de proximité
- il veille à faire connaître et exister le réseau auprès de l'ensemble des acteurs du secteur

il identifie les partenaires privilégiés du réseau : référents gendarmerie, police et justice, référents culture, référents décrochage scolaire, référents des collectivités territoriales, acteurs du temps périscolaire, représentant du secteur médico-social, représentant de l'enseignement adapté, représentant de l'enseignement spécialisé, associations agréées, etc.

A partir de l'objectif premier, qui est d'être au service de la réussite éducative des élèves, nous avons commencé à nous intéresser aux caractéristiques de notre territoire, à partir notamment des multiples indicateurs qui sont à notre disposition, fournis par les services de la Direction Académique, les collèges et les lycées du réseau.

Nous avons choisi ***trois axes de travail***
qui soient le plus proche possible de ces caractéristiques :

Axe 1

Travailler à la continuité et à la fluidité des parcours des élèves de notre réseau en développant les liaisons inter-degrés

- Croiser les regards sur les pratiques de classe pour rompre l'isolement et renforcer la cohésion.
- Définir et partager des exigences méthodologiques communes (terminologie, notions de travail, apprendre à apprendre…)
- Mettre en place des actions de liaison en vue de fluidifier les transitions école/collège, collège/lycée, lycée/enseignement supérieur
- Faciliter la compréhension de l'orientation et des parcours de formation par l'élève et sa famille
- Élaboration, adoption et utilisation **d'outils communs** de l'école au lycée : **livret d'accueil**, règles de vie, aspects méthodologiques .

Axe 2

Améliorer la prise en charge des élèves en difficulté et soutenir la persévérance scolaire.

- Dans la classe

- Repérer les difficultés et gérer la prise en charge
- Elaborer des dispositifs pour mettre en place la différenciation à chaque degré
- Renforcer et développer l'estime de soi (prévention du décrochage)

- Avec les partenaires

- Elaboration d'un annuaire commun des partenaires du réseau (« qui fait quoi »)

Axe 3

Mettre à profit la diversité culturelle de nos élèves pour enrichir leur parcours pour soutenir toutes leurs ambitions

- Utiliser les expériences déjà existantes
- Choisir une thématique déclinée de la maternelle au lycée (musique, classe orchestre, chorale, théâtre…)

Nous vous avons présenté mercredi dernier une des actions dans chacun des axes du projet que nous souhaiterions, **avec votre participation**, mettre en place :

**** Axe 1***

+ Livret d'accueil avec règles communes sous forme de charte à l'intérieur.

Une première de couverture identique ?

SOMMAIRE, des propositions…

Dites-nous ce qui vous semblerait essentiel !

Partie commune ?

L'école en France

Ecole publique, laïque, gratuite et instruction obligatoire
Votre enfant à l'école maternelle
Votre enfant à l'école élémentaire
Votre enfant au collège
Votre enfant au lycée

Partie propre à chaque niveau

Bienvenue à…

Pourquoi mon école, … collège,… s'appelle-t-il ainsi ?
L'école maternelle, mode d'emploi
L'école élémentaire…. Le collège….
Les personnels de..
Le rôle de chacun
Le règlement intérieur
Les horaires
Des continuités mais aussi des changements par rapport à l'école élémentaire …
Une journée type
S'organiser dans son travail
Participer à la vie de…
Que faire en cas de :
+ maladie, absence, retard, rendez-vous médical, traitement médical…
Pour se repérer dans ton…
+ plan de …
+ plan d'accès dans le quartier
+ lignes de bus…
Les réunions d'informations et d'échanges
Les procédures d'orientation
Les numéros de téléphone utiles…

+ **annuaire avec les partenaires privilégiés** des écoles, des collèges et des lycées du réseau : associations agréées, secteur médico-social, référents gendarmerie, police et justice, culture, décrochage scolaire, collectivités territoriales, acteurs du temps périscolaire, orthophonistes…, l'enseignement adapté, l'enseignement spécialisé...

** Axe 2*

\+ **Etre acteur de la citoyenneté**, la médiation par les pairs :
action **SURICATES**

Libellé de l'action :

Dès qu'un élève Suricates repère un élève victime, il en fait part à un adulte Suricates de son choix qui prend en charge la situation.

But : Lutter contre les discriminations et leurs conséquences

Objectifs : Rompre l'isolement des élèves victimes

Repérer et intervenir auprès de ces élèves

Orienter les élèves repérés vers les personnes ressources du collège

Quel public : Elèves isolés, discriminés ou victimes d'actes de violences

(verbales ou physiques)

Organisation :

- Création d'un groupe composé d'adultes référents et d'élèves qui ont fait l'objet d'une formation initiale. Choix d'un autre nom : Suricates pour tous (adultes et élèves)

- Dès qu'un élève Suricates repère un élève victime, il en fait part à un adulte Suricates de son choix qui prend en charge la situation.

- Une réunion mensuelle de ce groupe adultes –élèves a lieu de 16h à 18h le mardi.

Durant cette réunion et en toute confidentialité, sont abordées les situations repérées par les élèves et/ou adultes Suricates.

Elle sert à la fois de synthèse des actions menées, mais aussi d'un temps d'échange sur le positionnement de chacun indispensable pour la cohésion du groupe et son bon fonctionnement.

Principes essentiels :

- Confidentialité des situations et libre participation ;
- L'élève Suricates n'est pas un délateur et ne va pas vers l'agresseur.

Protocole d'intervention dans les classes :

Présentation du groupe Suricates dans chaque classe à partir du visionnage de deux films sur le harcèlement, (site agir contre le harcèlement à l'école : « les claques », « les injures »)

- Utilisation d'un modèle sur les 4 postures

Posture de la victime	(bouc-émissaire)
Posture perverse	(agresseur)
Posture normopathe	(spectateurs)
Posture rebelle	(Suricates)

Sensibiliser tous les élèves au bien vivre ensemble est important.

Toutes les actions de médiation mises en place dans les écoles et les établissements pourraient être nommées Suricates afin de permettre le repérage de ces actions dès le début de la scolarité.

Une formation à la médiation par les pairs pourrait être demandée par les écoles et les établissements volontaires.

Assises locales de la mobilisation de l'école et de ses partenaires pour les valeurs de la République

Mardi 7 avril 2015
17 heures 30 à 19 heures 30
au lycée KYOTO

Atelier thématique 1

Comment associer pleinement les parents d'élèves à la mission éducative de l'école ?

Atelier thématique 2

Comment favoriser le travail conjoint des collectivités territoriales, l'éducation nationale et l'ensemble des services de l'État pour la réussite éducative des jeunes ?

Atelier thématique 3

Comment mobiliser les acteurs associatifs, le monde économique et la société civile pour soutenir l'Ecole dans son action de lutte contre les déterminismes sociaux et territoriaux ?

Objectifs de chaque atelier thématique :

1. Recenser les actions partenariales réussies mises en œuvre sur le territoire

2. Identifier les difficultés et les freins ainsi que les leviers pour la mise en œuvre d'actions partenariales

3. Faire des propositions concrètes pour favoriser la capacité de l'école et de ses partenaires à se mobiliser ensemble pour transmettre les valeurs de la République

N'hésitez pas à participer, si vous le souhaitez, à l'avancement de la création du livret d'accueil, de l'annuaire, en nous faisant parvenir les réalisations déjà existantes, vos idées sur le contenu...

N'hésitez pas non plus à nous communiquer toute action déjà bien établie et que vous voudriez voir se mettre en place dans les écoles, les collèges et les lycées…

eclore.086036@ac-poitiers.fr

dominique.mesnard@ac-poitiers.fr